

Mentions d'informations

Les données enregistrées dans la « demande d'avis article R.4123-47 du code de la défense » font l'objet d'un traitement par la direction du renseignement et de la sécurité de la défense, ayant pour finalité la gestion des procédures déclaratives préalables aux enquêtes administratives mentionnées à l'article R. 4123-47 du code de la défense.

Les réponses demandées dans cet avis sont obligatoires. En l'absence de réponse, aucune décision ne pourra être prise si une enquête est réalisée.

Les destinataires des données sont uniquement les personnels habilités de la direction en charge du traitement.

Durée de conservation : le dispositif issu de l'article R. 4123-47 du code de la défense prévoit qu'il est possible qu'une enquête soit réalisée, sur la base des informations renseignées dans la demande d'avis précitée.

Ce faisant, les données collectées sont :

- supprimées au bout d'un an, à compter de sa réception, pour toute demande non traitée dans ce délai.
- conservées un an à compter de l'enregistrement de l'avis de sécurité rendu, pour tout dossier ayant fait l'objet d'une enquête.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification, que vous pourrez exercer directement auprès des services du responsable de traitement, à l'adresse suivante :

Ministère des armées – Case 44 – 14, rue Saint Dominique – 75 700 Paris SP07

ou contacter drsd-baj.contact.fct@intradef.gouv.fr.